

Dans les communes des cantons de Tourcoing et de Quesnoy-sur-Deûle

UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Un singulier accident vient de se produire à Roncoy. Il s'agit d'un accident de voiture qui a eu lieu le 21 janvier...

UN COUP DE LOUPE. — Un coup de loupe, appartenant à M. Delahoutre, de Linselles, stationné vers 13 h. 30...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

UN ACCIDENT DE CHEVAL. — Un accident de cheval est survenu le 21 janvier à Roncoy. Un cheval appartenant à M. Wagon, fabricant de margarine à Bousines...

BELGIQUE

LA MORT-DU PAPE

La nouvelle de la mort du Pape a été connue à Bruxelles vers midi. Le drapeau papal a été mis en berne à la Nativité, où se sont fait immédiatement inscrites de nombreuses personnes. Des prières publiques ont été dites, le soir, dans les églises.

L'ENTENTE FRANCO-BELGE

Les Universités de Gand et de Lille se sont entendues pour envoyer mutuellement des professeurs qui parleront d'histoire, de philosophie et d'art. Parmi les professeurs désignés se trouvent, à Gand, M. Henri Pierron, et à Lille, M. Georges Lyon et M. Aseoli.

LES FRANÇAIS A BRUXELLES

Outre la réception de Mme de Noailles à l'Académie de Belgique, ce qui a donné lieu à un magnifique discours de la poétesse, on a entendu sous les auspices des Amis de la Langue française, M. Marcel Prévost, qui a parlé de « la lutte de la femme contre le temps » et, dimanche soir, au Cercle Saint-Capistran, M. Georges Valois, qui a développé de « l'Anarchie à l'Ordre » avec le plus grand succès.

LES VISA POUR LA FRANCE

Le coût des visa consulaires, des certificats d'origine pour les envois de Franco-Belgique est réduit de 5 francs-or, à 1 franc-or, soit 20 centimes. De Belgique en France, le visa coûte 5 francs, mais la France envisage le cas de sa suppression totale.

DANS LES CARRIERES DE L'ESSINE

Nous avons dit que des patrons carriers de L'esine avaient annoncé une diminution des salaires, et qu'à ce propos, des pourparlers étaient entamés entre eux et leurs ouvriers. La crise provient de la concurrence que leur font les pavés de Suède. Ravagées par les Allemands, les carrières belges ont été longtemps, après l'armistice, à réparer les dégâts considérables de l'ennemi. Pendant ce temps, les pavés de Suède leur ont fait concurrence d'autant plus redoutable que les fabricants, pendant les hostilités, avaient eu le temps de constituer des stocks considérables qu'ils ont liquidés à bas prix. Dans le Nord de la France notamment, où les pavés de L'esine étaient quasi les seuls employés avant la guerre, ces derniers font prime à l'heure actuelle, surtout à cause du prix et du bien qu'ils soient de qualité inférieure. On comprend, par là, l'importance du conflit ouvrier actuel. Mais tout fait croire que les diminutions de salaires seront acceptées.

NECROLOGIE

Un des plus sympathiques aviateurs de la guerre, M. Paul Sterlin, parti aux Indes, il y a quelques semaines, pour un court voyage, vient de mourir à Java.

L'ACCORD FRANCO-BELGE

Les pourparlers entamés pour donner à l'accord franco-belge de 1920, une portée semblable au prochain accord anglo-belge, sont en bonne voie. De plus, la France serait disposée à renoncer à la clause de non-accès d'acier et à appuyer la Belgique auprès de l'Angleterre pour qu'elle admette cette dernière disposition.

LOUIS DE BEJARY EXPULSÉ

Louis de Bejary, objet du non lieu dont nous avons parlé hier, a été expulsé de la Belgique et conduit à la frontière.

MOUSCRON

L'IVRESSE DANGEREUSE. — Un tapage de louer de voitures conduisant une tapageuse, l'état d'ivresse dans lequel il se trouvait, ne laissait pas de inquiéter les passants. A un moment, il provoqua une révolte avec une auto qui, heureusement fut sans trop d'importance. La police arriva et avertit, verbalisa à charge du conducteur ivre.

UNE LIGUE WALLONNE

Ce soir à 7 h.30, à l'Hôtel du Saumon, place de la Gare, sera tenue une réunion en vue de la constitution d'une

UN DÉPUTÉ FRANÇAIS A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le député français à la Chambre de Commerce, M. Raphaël Pollet, a donné, samedi soir, une conférence très documentée sur le Traité de Versailles.

NECROLOGIE

M. Vallet, qui est un grand maître de la guerre, a été présenté en termes charmants et cordiaux, par M. Raphaël Pollet, président de la Chambre de Commerce.

COURTROI

LA TROUPE COMMUNALE. — La troupe du théâtre de Tournai donnera demain soir mardi à 8 heures, au théâtre communal, la représentation de l'opéra en 3 actes « Miss Helveta ».

MENIN

REUNION DU CONSEIL COMMUNAL. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le Conseil communal de Menin a tenu sa séance hebdomadaire, qui s'est ouverte le samedi 21 courant, à 8 heures.

REUNION DU CONSEIL COMMUNAL

La séance a été présidée par M. Auguste Debrue, bourgmestre, et assisté de ses collègues MM. Robert Devalerier et Rodolphe Debrue.

Après lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil passe à l'ordre du jour. Le premier point à l'ordre du jour est la formation du budget communal pour 1922.

Cette question a été discutée à l'occasion de la séance du 14 courant, et on a décidé de remettre à la séance du lendemain la fin de l'examen.

La seconde séance était également présidée par M. Debrue. Le Conseil, comme la veille, était en nombre.

Le Conseil, sur la proposition de M. Debrue, a décidé de contracter un emprunt de 311.000 francs à la caisse communale.

Restaurations de trottoirs. — Ensuite, sur le rapport de l'échevin aux travaux publics, et après examen des devis dressés par l'architecte communal, il est décidé de faire procéder à la restauration des trottoirs et de la chaussée de la rue de la Gare.

La justice de paix. — Un crédit de 3.000 fr. est voté pour la restauration du mobilier de la Justice de paix.

Les travaux d'aménagement de l'Hôtel de Ville. — A l'occasion des travaux d'aménagement actuel de l'Hôtel de Ville, le Conseil a décidé de décider que les services de l'Assistance publique, actuellement hébergés dans les locaux du contour de l'Hôtel de Ville, soient transférés dans les locaux administratifs de la ville, les deux langues seront en usage.

Acquisition d'immeuble. — Par mesure d'alignement et sur rapport de l'échevin aux travaux publics, le Conseil a décidé l'acquisition de quatre maisons appartenant à M. Debrue.

La place de la Gare. — Cette question a été discutée à l'occasion de la séance du 14 courant, et on a décidé de remettre à la séance du lendemain la fin de l'examen.

Le terme des études. — Le cahier des charges pour les études de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

Les travaux de la gare. — Le cahier des charges pour les travaux de la gare, a été discuté et approuvé.

UN DÉPUTÉ FRANÇAIS A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le député français à la Chambre de Commerce, M. Raphaël Pollet, a donné, samedi soir, une conférence très documentée sur le Traité de Versailles.

M. Vallet, qui est un grand maître de la guerre, a été présenté en termes charmants et cordiaux, par M. Raphaël Pollet, président de la Chambre de Commerce.

Le problème est, à la fois, d'ordre politique et économique, et il ne paraît pas possible d'obtenir la solution au point de vue économique, si on ne change pas, en même temps, l'application politique des clauses du Traité de Versailles.

M. Vallet, après avoir donné connaissance du texte de l'article du traité, imposant, à l'Allemagne, l'obligation formelle de réparer les torts d'une guerre que seule elle a volée et causée, a montré la grave erreur commise par le Conseil des IV, quand il laisse l'Allemagne unifiée, libre, indépendante, et sans restrictions, sans laisser que des puissances de peuples qui, aujourd'hui, commencent à constater qu'ils savent vivre par eux-mêmes.

M. Vallet rappelle les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.

Il rappelle que les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.

Il rappelle que les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.

Il rappelle que les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.

Il rappelle que les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.

Il rappelle que les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.

Il rappelle que les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.

Il rappelle que les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.

Il rappelle que les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

UN DÉPUTÉ FRANÇAIS A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le député français à la Chambre de Commerce, M. Raphaël Pollet, a donné, samedi soir, une conférence très documentée sur le Traité de Versailles.

M. Vallet, qui est un grand maître de la guerre, a été présenté en termes charmants et cordiaux, par M. Raphaël Pollet, président de la Chambre de Commerce.

Le problème est, à la fois, d'ordre politique et économique, et il ne paraît pas possible d'obtenir la solution au point de vue économique, si on ne change pas, en même temps, l'application politique des clauses du Traité de Versailles.

M. Vallet, après avoir donné connaissance du texte de l'article du traité, imposant, à l'Allemagne, l'obligation formelle de réparer les torts d'une guerre que seule elle a volée et causée, a montré la grave erreur commise par le Conseil des IV, quand il laisse l'Allemagne unifiée, libre, indépendante, et sans restrictions, sans laisser que des puissances de peuples qui, aujourd'hui, commencent à constater qu'ils savent vivre par eux-mêmes.

M. Vallet rappelle les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.

Il rappelle que les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.

Il rappelle que les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.

Il rappelle que les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.

Il rappelle que les diverses mutations que, par suite de la mauvaise foi du débiteur allemand, le Traité de Versailles a subies depuis deux ans.

L'Allemagne, soutenu par des économistes et par des hommes politiques de certains pays français, prétend que sa situation financière ne lui permet pas de s'acquitter de ses obligations, et essaie dans ces conditions, d'étudier les obligations que lui impose le traité.

M. Vallet démontre que l'Allemagne peut payer, et il fait que la France et la Belgique soient de taille, à l'aide des moyens que leur donne le traité de paix, à lui rappeler l'accomplissement de ses obligations.</